



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

femmes enceintes

Question écrite n° 89854

Texte de la question

Un rapport récent publié par l'Académie nationale de médecine concernant la prévention des risques pour l'enfant à naître préconise la nécessité d'une information des femmes en âge de procréer bien avant le début de leur grossesse. Ce rapport met l'accent sur la nécessité de réduire le nombre d'hospitalisations de nouveau-nés qui reste très élevé. Il précise que compte tenu des risques précoces sur le fœtus liés en particulier au tabagisme maternel, il serait souhaitable de proposer une sensibilisation ainsi que la gratuité des substituts nicotiniques aux femmes enceintes. Ce rapport préconise également que le premier examen de grossesse soit effectué au cours du premier mois et non pas avant le troisième mois comme actuellement. M. Jean-Marc Nesme souhaite connaître la suite que M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille envisage de donner à ce rapport notamment dans le cadre de son projet de loi sur la réforme de la protection de l'enfance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89854

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3292